

# Entretien avec Marie-Pierre Chapelain

**Marie-Pierre Chapelain est la première assistante maternelle ayant bénéficié de la prime sur le département en 2010.**

**La malle aux infos : Quel est votre parcours? Comment êtes-vous venue au métier d'assistante maternelle?**

**Marie-Pierre Chapelain :** J'ai été employée d'accueil pendant 7 années dans un grand groupe sur St Brieuc. C'est en discutant avec des amies assistantes maternelles que j'ai découvert ce très beau métier. À cette époque, nous connaissions du chômage partiel et après plusieurs mois de réflexion, je me suis lancée.

**LMAI : Combien d'enfants gardez vous?**

**MPC :** Actuellement je garde 4 enfants. Clara\*, 19 mois, n'a pas de jours fixes sur la semaine. La maman travaille en centre hospitalier. Matéo\*, 31 mois, vient le mardi et le jeudi. Maëlle\*, 32 mois, vient tous les jours de la semaine sauf pendant les vacances scolaires car la maman est enseignante. Et enfin Lucas\*, 28 mois, complète la présence de Matéo, le lundi, le mercredi et le vendredi. Lucas, Maëlle et Matéo partiront en juin et juillet de cette année. J'ai d'ores et déjà trouvé un nouveau bébé qui arrivera en septembre à temps complet 45 heures par semaine.

**LMAI : Vous avez bénéficié de la prime à l'installation. À quoi cette prime vous a t'elle servi?**

**MPC :** La prime à l'installation est arrivée au moment où nous avons investi dans un véhicule 7 places. J'ai donc acheté un siège auto adapté pour Clara qui est arrivée en octobre, ainsi qu'un nouveau lit à barreau. Je suis aussi à la recherche d'une poussette triple...

Une telle prime permet aux nouvelles assistantes maternelles de ne pas trop toucher à leurs économies. En effet, lors de mon changement de situation professionnelle en décembre 2009, il m'a fallu acheter des jeux, jouets, matériel de puériculture ... aménager une pièce. Mais c'était de ma propre initiative.

**LMAI : Vous fréquentez le relais parents assistants maternels du SIVU Plédran, Ploufragan, Saint-Julien, Saint-Donnan (2S2P), pour quelles actions? Quels sont les avantages d'un tel service pour une assistante maternelle ?**

**MPC :** Je vais au relais tous les vendredi ou jeudi. Cela permet aux enfants de se sociabiliser, de faire des activités que l'on ne fera pas forcément à la maison, de jouer avec des jouets que l'on a pas. En ce qui me concerne, les échanges avec les autres assistants maternels ainsi qu'avec les animatrices m'apportent beaucoup. Et quand on voit l'épanouissement des enfants ! Dans ce métier, il est important de se créer un réseau. C'est ce qui se passe en allant au relais.

**LMAI : Quels sont vos projets à l'avenir ?**

**MPC :** Je suis heureuse de ce que je fais tous les jours auprès des enfants. Pour que mon accueil soit optimal, je commence à penser à me former dans plusieurs domaines : la motricité, l'éveil musical....

\* les prénoms des enfants ont été modifiés pour les besoins de l'interview.